

## ATTITUDES PROCRÉATRICES DE LA SOCIÉTÉ DANS L'ANCIENNE POLOGNE

*Cezary Kuklo*  
*Université de Białystok*

**Resumen:** Este artículo presenta los resultados de investigaciones en el potencial demográfico de las familias en Warsaw durante el siglo XVIII –la mayor área urbana polaca en este período. El autor reconstruye con el método francés de L. Henry cerca de 2000 familias, sobre la base de 80.000 actas de matrimonio, bautismo y defunción de la parroquia central de Santa Cruz. Se pretende así hacer un estudio cuantitativo de las características de la “antigua familia” polaca realizado por vía informática. El espectro cronológico abarca de 1740 a 1790 y en él se estudian los cambios en el modelo de procreación. Simultáneamente se estudia desde el punto de vista cualitativo, el cambio en las actitudes procreadoras, empleando fuentes como diarios, guías médicas, recetarios, cartas, libros de derecho, prensa periódica, etc., que permiten al autor avanzar la hipótesis de que esas familias no sólo conocían, sino que aplicaban métodos contraceptivos, lo que incluía el uso de productos naturales –herbales- y químicos.

**Palabras clave:** Polonia, ciudad, siglo XVIII, familia, limitación de nacimientos.

**Abstract:** This article presents the results of the researches on the demographic potential of the families in the XVIII<sup>th</sup> century Warsaw –the biggest Polish urban area of this period. The author has reconstructed with a French method of L. Henry nearly 2 000 of the families, on the basis of 80 000 certificates of marriages, baptisms, funerals from central, capital St. Cross Parish. This is one of the very few Polish attempt quantitative characteristic of the Old Polish family, which has come into being with the application of the computer technique so far. The researches that are presented in the article have proved, that within the space of more than the half-century (1740–1799) extent of Warsaw families underwent changes -decreased and the procreation cycle finished earlier. Simultaneously, the results that had been obtained became the basis of wider considerations that concern procreation attitudes of the Old Polish society. Referring to other sources of the epoch (diaries, herbal guides, medical guides, belles-lettres, legal books, newspapers) the author advances the hypothesis, which had been supplied docu-

mentary evidence that the society of the time not only had known, but also had applied varied anti procreation practices. Their aim had been not to become pregnant or birth a child, including applying to herbal and chemical miscarrying medications. Furthermore the author has enclosed leaving babies and killing children issues to his own considerations.

**Key words:** Poland, city, 18<sup>th</sup> century, family, limitation of births

LA CONTRIBUTION de l'historiographie polonaise dans les recherches interdisciplinaires mondiales consacrées à la famille est plus que modeste<sup>1</sup>. Le nombre réduit de chercheurs et le manque d'équipements modernes pour l'analyse des diverses sources historiographiques demanderaient d'attendre encore quelques années pour établir une caractéristique quantitative et complète de l'ancienne famille polonaise issue de milieux différents, et fondée sur les registres paroissiaux. L'opinion des historiens contemporains concernant la dimension ainsi que le devenir des relations ancestrales serait à vérifier.

Dans le présent article, nous voulons contribuer aux recherches sur le potentiel démographique que constitue la famille varsoivienne du XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, Varsovie représentait la plus grande agglomération du pays. En 1792 la ville aurait compté près de 120.000 habitants<sup>2</sup>. Notre intention est également de discuter des points de vues, très répandus en littérature, se rapportant à la fécondité naturelle de la société polonaise et aux pratiques contraceptives alors inconnues<sup>3</sup>. Afin d'éviter toutes confusions d'ordre terminologique, nous précisons d'emblée que tout au long de notre article, nous emploierons alternativement les termes "régulation des naissances" et "pratiques contraceptives" relativement à la contraception. Dans ce contexte, nous traiterons également la question de l'administration des moyens abortifs, le problème de l'abandon de nouveau-nés et celui de l'infanticide<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> GIEYSZTOROWA, I.; "Rodzina staropolska w swietle badan demograficznych", *Spoleczenstwo staropolskie*, vol. 2, 1979, p. 161-162; WYCZANSKI, A.; "Badania historyczne w Polsce w latach 1938-1986 nad okresem XVI-XVII w.", *Kwartalnik Historyczny*, vol. 94, no 1, 1987, p. 100; KUKLO, C.; "Problematyka badawcza europejskiej demografii historycznej w dziesiecioleciu 1975-1985", *Przeszlosc Demograficzna Polski*, vol. 18, 1991, p. 93-115.

<sup>2</sup> GIEYSZTOR, I.; "La Pologne", en BARDET, J.-P. et DUPÂQUIER, J. (eds.) *Histoire des populations de l'Europe*, vol. I: *Des origines aux prémices de la révolution démographique*, Paris 1997, p. 570.

<sup>3</sup> BOROWSKI, S.; "Funkcje prokreacyjne rodziny polskiej", en JOZEFOWICZ, A. (ed.) *Demografia spoleczna*, Warszawa 1974, p. 87; GIEYSZTOROWA, I.; *Wstep do demografii staropolskiej*, Warszawa 1976, p. 260.

<sup>4</sup> WYROBISZ, A.; "Rodzina w miescie doby przedprzemyslowej a zycie gospodarcze. Przegląd badan i problemow", *Przeglad Historyczny*, vol. 77, 1986, nr 2, pp. 311-313.

En abordant la question de la limitation des naissances dans l'ancienne Pologne, nous voulons sonder le degré de conscience sociale, champ d'étude jusqu'à présent inexploré par les historiographes. Il est indubitable que dans le domaine de la procréation, le comportement majeur de la population de l'époque était déterminé non seulement par sa condition sociale mais également par sa croyance et ses pratiques religieuses. Quant aux questions concernant la culture religieuse en rapport avec la vie intérieure des femmes ou encore celles relatives au degré de développement de l'instinct maternel, elles resteront, pour le moment sans réponses<sup>5</sup>. D'autant plus qu'elles nécessiteraient des recherches plus approfondies et dépasseraient le cadre de notre étude.

Les facteurs déterminant le nombre d'enfants, la dimension de la famille, la question de l'abandon d'enfants de même que celle de l'infanticide, dans les villes polonaises pré-industrielles, n'ont pas été jusqu'à présent sujet de plus amples analyses historiques<sup>6</sup>. Les historiens S. Borowski<sup>7</sup> et E. Piasecki<sup>8</sup> ont déjà consacré leurs recherches au phénomène de régulation des naissances en les limitant au milieu paysan. La littérature étrangère s'était intéressée aux différents comportements conscients des hommes qui avaient pour but la limitation de leur descendance<sup>9</sup>.

Nos observations se sont effectuées sur des paroissiens catholiques de la Sainte-Croix de Varsovie. Au début de l'année 1791, la paroisse était habitée par plus de 18.000 catholiques qui constituaient le 1/6 de la totalité de la population de la ville. Au centre de la paroisse, s'étaient regroupés les magnats (la haute noblesse), les riches bourgeois et le clergé. De plus, nous avons également recensé aussi bien un

<sup>5</sup> D. Żoladz-Strzelczyk, *Dziecko w dawnej Polsce*, Poznań 2002.

<sup>6</sup> WYROBISZ, A.; *opus cit.*, p. 308-309, note 8. Voir également pour l'infanticide KAMLER, M.; "Dzieciobójstwo w miastach Korony w drugiej połowie XVI i pierwszej połowie XVII w.", *Czasopismo Prawno-Historyczne*, vol. 38 1986, nr 1, pp. 171-184; KARPINSKI, A.; *Kobieta w miescie polskim w drugiej połowie XVI i w XVII wieku*, Warszawa, 1995, pp. 327-333; pour les enfants illégitimes – KUKLO, C.; "Dzieci nieslubne i podrzutki w warszawskiej parafii sw. Krzyża w XVIII wieku", *Roczniki Humanistyczne*, vol. 35, 1987, nr 2, pp. 305-315; SIEROCKA-POSPIECH, M.; "Podrzutki i dzieci nieslubne w Starej Warszawie w XVII w. – skala zjawiska", en SZTETYLLA, J. (ed.) *Nedza i dostatek na ziemiach polskich od średniowiecza po wiek XX*, Warszawa 1992, pp. 75-84.

<sup>7</sup> BOROWSKI, S.; "Prawdopodobieństwo powiększania rodziny w mikroregionie Czacz od XVII do XX wieku", *Przeszłość Demograficzna Polski*, vol. 10, 1978, pp. 135-155.

<sup>8</sup> PIASECKI, E.; *Ludność parafii bejskiej (woj. kieleckie) w świetle ksiąg metrykalnych z XVIII-XX w.*, Warszawa – Wrocław 1990.

<sup>9</sup> FLINN, M.; *The European Demographic System, 1520-1800*, Baltimore 1981; BARDET, J.-P.; *Rouen aux XVIIe et XVIIIe siècles. Les mutations d'un espace social*, vol. 1-2, Paris 1983; MACLAREN, A.; *Reproductive Rituals. The perception of Fertility in England from the 16th to the 19th Century*, London 1984; BARDET, J.-P.; "Fécondité et natalité", en BARDET, J.-P. et DUPÂQUIER, J. (eds.) *Histoire des populations de l'Europe ...*, pp. 316-343 (avec bibliographie). Voir aussi les articles publiés aux *Annales de Démographie Historique*, 1988.

groupe fort diversifié d'artisans, de travailleurs que de marginaux (mendians, vagabonds, prostituées)<sup>10</sup>.

La source principale de la caractéristique quantitative de la famille varsoivienne est basée sur les registres paroissiaux de mariage, baptême et décès du XVIIIe siècle de ladite paroisse<sup>11</sup>. Loin de toute perfection, ces registres étaient notablement plus complets que d'autres registres paroissiaux de la même période, particulièrement ceux de la première moitié du XVIIIe siècle<sup>12</sup>.

Afin de définir les caractéristiques démographiques de la famille citadine, nous avons eu recours à la méthode Louis Henry "reconstitution de la famille", méthode mondialement reconnue dans les recherches démographiques<sup>13</sup>. L'étude de la descendance et de la fécondité de la femme a été, d'une part, élaborée à partir des logiciels informatiques du système C.A.S.O.A.R.<sup>14</sup>, adaptés par informaticiens polonais au domaine du traitement des données; d'autre part, à partir de logiciels entièrement conçus par une groupe de chercheurs sous l'égide du professeur Andrzej Wyczanski<sup>15</sup>.

La reconstitution des liens familiaux à Varsovie concernait les couples qui s'étaient mariés dans la paroisse de la Sainte-Croix et qui y habitaient depuis 1740 jusqu'au début du XIXe siècle. Dans le but d'établir une corrélation entre la problématique démographique et les changements politiques et socio-économiques de la capitale, et de permettre une nécessaire confrontation aux analyses étrangères, nous avons départagé les données des années 1740-1799 en deux périodes comprenant les années: 1740-1769 et 1770-1799, la date de mariage étant un facteur corrélatif.

<sup>10</sup> BOGUĆKA, M. et al. *Warszawa w latach 1526-1795*, Warszawa 1984, pp. 296-314.

<sup>11</sup> KUKLO, C.: "Ocena wartosci zrodlowej rejestrow metrykalnych parafii sw. Krzyza w Warszawie w XVIII wieku", *Przeszlosc Demograficzna Polski*, vol. 18, 1991, p. 205-227.

<sup>12</sup> KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej Warszawie*, Bialystok 1991, p. 37-39.

<sup>13</sup> FLEURY, M., HENRY, L.; *Nouveau manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, 2 éd., Paris 1976; voir opinions de DUPÂQUIER, J.: *Pour la démographie historique*, Paris 1984, p. 24-29; DEL PANTA, L., RETTAROLI, R.; *Introduzione alla demografia storica*, Roma - Bari 1994, p. 137-141; BEAUVALET-BOUTOUYRIE, S.; *La démographie de l'époque moderne*, Paris 1999, p. 34-38.

<sup>14</sup> HAINSWORTH, M., BARDET, J.-P.; *Logiciel C.A.S.O.A.R. Calculs et Analyses Sur Ordinateur Appliqués aux Reconstitutions*, Paris 1981.

<sup>15</sup> Les recherches réalisées en étroite collaboration avec nos collègues français: prof. Jean-Pierre Bardet et Jacques Renard de Paris-Sorbonne, Centre Roland Mousnier U.R.A. 100 du CNRS et avec Antoinette Fauve-Chamoux de CRH/EHESS; voir aussi: CEGIELLA, P., PROKURATORSKI, J., SENKOWSKI, S.; "ISRR - Informatyczny System Rekonstrukcji Rodzin na podstawie rejestrow parafialnych - zalozenia ogolne", *Przeszlosc Demograficzna Polski*, vol. 14, 1983, pp. 123-136; WYCZANSKI, A.; "Informacja o pracach zespolu nad systemem informatycznym dla badan spoleczno-demograficznych", *Przeszlosc Demograficzna Polski*, vol. 15, 1984, pp. 151-153; KUKLO, C., WYCZANSKI, A.; "Badania nad rodzina w Polsce XVI-XVIII wieku za pomoca elektronicznego przetwarzania danych prowadzone w Instytucie Historii PAN w Warszawie oraz w Instytucie Historii FUU w Bialymstoku", *Studia Podlaskie*, vol. 1, 1990, pp. 85-97.

Environ deux milles familles ont été reconstituées à partir de plus 80.000 actes de mariage, de baptême et de décès puisés dans les registres paroissiaux et classés en deux groupes<sup>16</sup>, le premier (MF) étant constitué des familles fermées et pour lesquelles il a été fixé comme indicateur la date de décès de l'un des deux conjoints. Le second groupe (MO) comprenant les familles ouvertes dont la date du décès du père ou bien de la mère ne figurait pas dans les données paroissiales. Prenant en compte les différents moyens d'établir l'âge de la mère au mariage, parmi les familles fermées, nous avons distingué trois sous-groupes (voir Tableau 1):

- familles pour lesquelles l'âge de la femme a été établi à partir de son acte de baptême (MF 1);
- familles pour lesquelles l'âge de la femme a été établi soit sur la base des informations recueillies dans le registre paroissial soit à partir de son acte de décès (MF 2);
- familles pour lesquelles l'âge de la femme n'a pas été établi (MF 3).

Afin d'obtenir un portrait très rapproché de la famille varsovienne et constater également jusqu'à quel point celui-ci dépendait et de l'âge de la mère au mariage et de la durée de ce dernier, des analyses très poussées ont été entreprises sous deux angles. D'un côté, les familles fermées (MF 1 et MF 2), de l'autre les familles complètes. Par ces dernières, nous entendons les couples dans lesquelles la femme a vécu jusqu'à l'âge de 45 ans, date limite de sa fécondité.

Selon le tableau 2 relatif à la division des familles fermées, établi en fonction de l'âge de la femme au mariage, nous avons remarqué une diminution de la moyenne du nombre d'enfants dans tous les groupes d'âge durant la deuxième période 1770-1799, alors qu'une nette diminution a été notée parmi les mariages contractés par des femmes dont l'âge variait entre 25-29 ans (31,8%) et entre 20-24 ans (28,6%). En revanche, une baisse moindre a été relevée dans le groupe des couples formés par de plus jeunes femmes, en dessous de 20 ans (19,0%). La même baisse a été évaluée dans les deux groupes d'âge situés entre 30-34 ans (respectivement 20,0 et 21,7%).

Actuellement, il nous est difficile de déterminer de façon exhaustive les raisons de l'atténuation du nombre de descendance dans les familles varsoviennes. Pourtant, les changements les plus significatifs, observés parmi les mariages contractés par des femmes âgées de 20 à 30 ans laissent à supposer une tentative de régulation des naissances. Jusqu'à présent, les observations effectuées sur des familles fermées omettaient le facteur de durée du mariage. Toutes les Varsoviennes mariées n'avaient

<sup>16</sup> Selon la classification de HENRY, L.; *Techniques d'analyse en démographie historique*, Paris 1980, p. 69-70.

pas la possibilité d'atteindre l'âge biologique de la ménopause étant donné que les mariages ne duraient que 12-14 ans. Pour cette raison, il serait peut-être intéressant d'analyser comment ces familles complètes reconstituées parvenaient à avoir un plus grand nombre de descendants et également comment les phénomènes de limitation des naissances apparaissaient dans ces mêmes familles au cours des années 1770-1799.

Comme le montre le tableau 3, dans les familles complètes dont la femme est âgée de plus de 35 ans, le nombre moyen d'enfants a diminué de 21,4%; de 9,7% chez les femmes âgées de 25 à 29 ans. Cette diminution est de 9% dans le plus jeune groupe d'âge en comparaison avec la dernière période saxe. Ajoutons qu'au début de la période 1740-1769 la plupart des familles était composée de neuf enfants et dans la deuxième période de sept enfants.

Si l'hypothèse de la limitation des naissances dans les familles varsoviennes de la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle est justifiée, nous pouvons alors comparer le nombre moyen d'enfants nés durant le mariage en fonction de l'âge de la mère au mariage (voir tableau 4). En ce qui concerne les jeunes Varsoviennes en dessous de 25 ans leur attitude commune, par rapport à la contraception, était plus prudente que celle des femmes plus âgées. Les femmes mariées à la paroisse de la Sainte-Croix, dans les années 1770-1799 et ayant plus de 25 ans, pratiquaient certainement une régulation des naissances à partir du deuxième quinquennat de mariage. Celles qui étaient de 5 à 10 ans plus âgées pratiquaient la même régulation même au début de leur mariage.

Dans les familles fermées complètes que nous avons reconstituées, la volonté de mettre à profiter le potentiel procréatif du couple n'était pas assez forte. Les Varsoviennes mariées avant 20 ans cessaient d'enfanter dès l'âge de 33-34 ans, celles qui s'étaient mariées entre 20-24 ans avaient eu leur dernier enfant quatre ans plus tard, c'est-à-dire longtemps avant le commencement de la ménopause.

Selon le démographe français Jacques Dupâquier, l'âge de la femme au dernier accouchement n'est pas un point de référence idéal pour une définition exacte des comportements procréatifs. Pourtant, lui-même et d'autres chercheurs ont observé des indices de pratiques contraceptives qui étaient en corrélation avec l'âge de la mère au mariage et au dernier accouchement (cas des familles observées)<sup>17</sup>. La

<sup>17</sup> DUPÂQUIER, J., LACHIVER, M.; "Sur les débuts de la contraception en France ou les deux malthusianismes", *Annales. Économies. Sociétés. Civilisations*, vol. 24, 1969, nr 6, p. 1394-1395; WELLS, R. V.; "Family Size and Fertility Control in Eighteenth-Century America. A Study of Quaker Families", *Population Studies*, vol. 25, 1971, nr 1, p. 79-80; LEBRUN, F.; *La vie conjugale sous l'Ancien Régime*, Paris 1975, p. 162-163; BARDET, J.-P.; *Rouen ...*, p. 283-286; PERRENOUD, A.; "Espacement et arrêt dans le contrôle des naissances", *Annales de Démographie Historique*, 1988, p. 62-65; VAN DE WALLE, É.; "Nouvelles attitudes devant la vie: la limitation des naissances", en BARDET, J.-P. et DUPÂQUIER, J. (eds.) *Histoire des populations de l'Europe*, vol. II: *La révolution démographique 1750-1914*, Paris 1998, pp. 130-159.

plupart des chercheurs considèrent la durée des dernières périodes intergénétiqes comme indice, dans une certaine mesure, de pratiques de limitation du nombre des membres de la famille et d'une attitude consciente de la part des couples<sup>18</sup>. Sans ces tentatives de restriction de la famille, les femmes auraient enfanté jusqu'au terme de leur fécondabilité. La période intergénétiqes se serait prolongée en fonction du vieillissement de la mère et de la diminution de sa capacité de procréation.

Au XVIIIe siècle, dans les familles de la paroisse de Sainte-Croix, nous avons noté une croissance minime et systématique de la durée des périodes intergénétiqes mentionnées ci-dessus à partir du troisième intervalle, c'est-à-dire entre le troisième et le quatrième enfant (voir tableau 5). En principe, dans le cas des couples des années 1770-1799, les intervalles énumérés sont un peu plus longs que dans le cas des couples de la dernière période saxe, à une exception près.

Or, il s'est avéré que la durée du dernier intervalle auquel nous nous étions le plus intéressés n'augmentait pas comme on s'y attendait, mais subissait une réduction de trois mois. Cela ne contredisait-il pas alors l'hypothèse de régulation des naissances dans les familles varsoviennes à la fin de l'époque du roi Stanislas Ponia-towski? Aujourd'hui, nous pensons que non. Au contraire, ce constat pourrait être une preuve de la volonté des couples de clore plus rapidement leur cycle procréatif par comparaison aux couples de la dernière période saxe. D'où une réduction du dernier intervalle intergénétiqes.

La recherche d'une explication au phénomène d'amenuisement du nombre d'enfants nés dans les familles varsoviennes du Siècle des Lumières, nous a amenés en premier lieu à supposer que ces femmes pouvaient s'être mariées à un âge avancé<sup>19</sup>. Cependant, aucun changement n'a été remarqué à ce sujet durant tout le XVIIIe siècle. D'autant plus qu'il a été noté une nette baisse de l'âge au mariage des jeunes femmes célibataires et des veuves. Si l'âge moyen au mariage lors de la dernière époque saxe était de 22 ans, celui du Siècle des Lumières était de 21,8 ans<sup>20</sup>. Il est difficile d'affirmer que la durée du mariage jouait un rôle déterminant. En effet, celle-ci était un peu plus courte vers la fin du siècle (12 ans) comparée à la dernière période saxe (15 ans). Mais ce qui nous a paru plus essentiel, c'est la diminution de

<sup>18</sup> WELLS, R. V.; *opus cit.*, p. 79-80; GARNOT, B.; "La fécondité des classes populaires à Chartres au XVIIIe siècle", *Annales de Démographie Historique*, 1986, p. 206, 208-209.

<sup>19</sup> MOLS, R.; "Piec wiekow rewolucji demograficznej w Europie Zachodniej", *Ruch Prawniczy, Ekonomiczny i Socjologiczny*, vol. 43, 1981, nr 4, p. 327; DUPÂQUIER, J.; *La population rurale du Bassin parisien à l'époque de Louis XIV*, Paris 1979, p. 73; WYROBISZ, A.; *opus cit.*, p. 311; FAUVE-CHAMOUX, A., WALL, R.; "Nuptialité et famille", en BARDET, J.-P. et DUPÂQUIER, J. (eds.) *Histoire des populations de l'Europe ...*, p. 360-363.

<sup>20</sup> KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 173-177.

la moyenne du nombre d'enfants observée non seulement parmi les familles fermées mais aussi complètes.

Le tableau des naissances n'est pas non plus le résultat d'une mauvaise utilisation des registres paroissiaux, en particulier ceux des baptêmes. Au contraire, une analyse plus approfondie du taux d'enregistrement des actes de baptêmes de ladite paroisse a prouvé qu'à partir du début des années 70 du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'enregistrement plus exhaustif des actes de baptêmes, par les prêtres missionnaires témoignait d'une nette évolution (voir tableau 6). Or, si la validité des registres paroissiaux avait influencé les résultats de la reconstruction des familles, il aurait fallu s'attendre à ce que les naissances soient plus limitées que celles de la dernière période saxe. Au contraire, dans les années 1770-1799 où l'enregistrement des baptêmes était effectué consciencieusement<sup>21</sup>, nous avons noté une nette diminution du nombre moyen d'enfants dans les familles de la paroisse de la Sainte-Croix.

Le problème de la baisse de taux des naissances est aussi captivant que dur à cerner. Les rapports sexuels de nos aïeux et leurs régulateurs restent mal connus malgré l'intérêt que les chercheurs accordent à l'histoire des mœurs<sup>22</sup>. Le manque d'études comparatives, c'est-à-dire des tentatives de reconstruction des liens familiaux étendues à d'autres villes, nous a davantage confrontés à des questions et des hypothèses plutôt qu'à des réponses exactes. Mais si nous avons été limités à des informations recueillies dans diverses sources, leur analyse nous a permis de formuler un constat à propos des procédés de régulation des naissances dans l'ancienne société polonaise.

En effet, les tentatives de régulation des naissances remontaient à une tradition antérieure au XVIII<sup>e</sup> siècle, puisqu'en 1693, le célèbre écrivain issu de la haute noblesse, Jakub Kazimierz Haur critiquait la noblesse pour de semblables pratiques. Il écrivait: "Dans les maisons aisées il arrive de rencontrer des impies qui, leurrés par leurs collections convoitées et leurs intérêts, soucieux de laisser à leur progéniture en héritage le plus de biens possible, ne seraient pas contents d'avoir une progéniture trop nombreuse, et utilisent pour se prémunir des moyens condamnables et fort imprudents, tout cela pour qu'il n'y ait que quelques enfants, quittes à gâcher l'embryon en toute conscience. (...) Il y en a même quelques-unes qui, pour ne pas perdre leur présumée beauté terrestre, dédaignent ce fruit envoyé par Dieu, faisant violence à leur état et à leur obligation"<sup>23</sup>.

<sup>21</sup> KUKLO, C.; "Ocena wartosci zrodlowej ...", p. 223.

<sup>22</sup> KUCHOWICZ, Z.; *O biologiczny wymiar historii*, Warszawa 1985.

<sup>23</sup> HAUR, J. K.; *Sklad albo skarbiec znakomitych sekretow oekonomii ziemianskiej*, Krakow 1693, p. 201.



Ces observations d'un écrivain issu de la noblesse, témoin de son époque, sont pour nous d'autant plus intéressantes qu'elles indiquent sans équivoque quels groupes sociaux et pour quelles raisons essayaient d'éviter une progéniture trop nombreuse. Dans l'opinion de Haur, la limitation du nombre des naissances était pratiquée surtout par l'élite de la noblesse, mais aussi par celle de la bourgeoisie qui visait à prévenir le démembrement des fortunes, bien que les raisons purement égoïstes n'aient pas manqué. En réalité, l'érotisme dans la vie sexuelle de l'époque avait subi l'influence de l'Église. Ses théologiens et moralisateurs tels Saint Augustin et Saint Thomas d'Aquin condamnaient et considéraient comme étant un acte contraire à la nature toute relation qui n'avait pas pour but la procréation<sup>24</sup>. Cette question vue plutôt sous l'angle de l'hygiène était déjà connue de nos ancêtres à travers la littérature médicale, les calendriers, les herbiers ou d'autres bréviaires.

Lors de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, un brusque changement s'était opéré sur le continent européen, dans le domaine de la culture érotique. Dans le cas de la Pologne, ce phénomène avait touché avant tout le milieu magnat et artistique. Cependant, il serait difficile de nier qu'il ne s'était pas étendu aux groupes sociaux défavorisés de Varsovie et qu'il ne modifiait aucunement leur système moral traditionnel. Étant donné que ces groupes sociaux vivaient et habitaient l'une des plus grandes agglomérations polonaises, ils côtoyaient le milieu mondain et avaient accès à la littérature frivole tant étrangère que polonaise. En fait, nous avons suffisamment de preuves recueillies autant par des étrangers de passage à Varsovie que par des auteurs polonais qui soulignaient le débauche et le libertinage si caractéristique à une grande ville. Ces mêmes auteurs attireraient notre attention sur le grand nombre de divorce et la facilité de son obtention<sup>25</sup>.

Cette question n'est pas à dédaigner et ne pourrait être attribuée à une faible connaissance de cause de la part des étrangers. Il est également impossible de supposer que le phénomène ne concernait qu'un groupe très restreint de personnes, ce dont nous persuade la lecture du bi-hebdomadaire les plus lu à l'époque "Gazeta Warszawska" (1774-1797) qui publiait pratiquement dans chaque numéro une, deux, et parfois plus d'annonces des maris ou des femmes abandonnés, désireux d'avoir des informations sur les conjoints, indispensables pour invalider le mariage auprès des autorités religieuses (Tribunal ecclésiastique de Varsovie). En plus, les auteurs

---

<sup>24</sup> *Encyklopedia Katolicka*, vol. 1, Lublin 1985, p. 717-718; voir largement FLANDRIN, J.-L.; *L'Église et le contrôle des naissances*, Paris 1970.

<sup>25</sup> Voir les opinions des étrangers de J. H. Bernardin de Saint-Pierre, N. W. Wraxal, H. Vautrin, F. Schulz en ZAWADZKI, F. (ed.) *Polska stanislawska w oczach cudzoziemców*, vol. 1-2, Warszawa 1963 et les opinions les Polonais – KARPINSKI, F.; *Historia mego wieku i ludzi, z którymi zylem*, Warszawa 1987, p. 104.

de ces annonces sont d'origine non seulement noble, mais aussi bourgeoise ou paysanne<sup>26</sup>. Le phénomène de l'invalidation massive des mariages et de la séparation des conjoints devait avoir pris à l'époque des dimensions considérables, si l'évêque de Poznan, Andrzej Stanislaw Kostka Młodziejowski n'a pas hésité à se prononcer sur la question dans son instruction pastorale aux fidèles et au clergé (du 14 février 1777). Il y note avec amertume l'augmentation du nombre des "divorces" et écrit, en rappelant que le mariage est un sacrement: "Parlez à leurs cœurs, dites que mêmes les païens reculaient devant les unions infâmes ayant pour seul motif la passion soudaine ou l'appât du gain, au lieu de l'amour et du respect réciproque. Le mariage actuel, il faut le constater avec regret, ne fait que coller"<sup>27</sup>.

Les familles reconstituées fournissaient plusieurs données relatives aux comportements éthiques et aux mœurs. Nous citons le cas fréquent de jeunes veuves qui se remariaient souvent entre le septième et le neuvième mois de grossesse. Certaines veuves accouchent un mois ou deux semaines à peine après le remariage. Parallèlement aux couples mariés sous le saint sacrement, des couples vivaient en concubinage notoire<sup>28</sup>.

Plus de 10% des enfants de la paroisse de la Sainte-Croix sont nés hors-mariage<sup>29</sup>. Les conceptions pré-nuptiales étaient de 12,1%, dans les trente années suivantes elles étaient égales à 15,4%<sup>30</sup>. Si l'on considère le nombre d'enfants adultérins et celui des enfants conçus hors mariage conjointement, on constate que le nombre total d'enfants est encore plus élevé. Ajouter à cela le phénomène répandue du rejet de principe du baptême précoce et nous pouvons affirmer qu'à Varsovie, ville pré-industrielle, existe une tendance à l'émancipation vis-à-vis des interdits de l'Eglise et un déclin progressif du conformisme des mœurs.

Nous conviendrions d'observer les facteurs qui sans réduire la force des plaisirs sensuels pourraient déterminer l'affaiblissement des comportements procréatifs des habitants de la capitale. Ces facteurs prédominants se résument aux conditions matérielles difficiles de la plupart des familles varsoviennes qui vécurent, dès les années soixante-dix du XVIIIe siècle, un brusque développement démographique, des trans-

---

<sup>26</sup> KUKLO, C.; *Kobieta samotna w społeczeństwie miejskim u schyłku Rzeczypospolitej szlacheckiej. Studium demograficzno-społeczne*, Białystok 1998, p. 154-159.

<sup>27</sup> „Gazeta Warszawska”, 1777, nr 18.

<sup>28</sup> KUKLO, C.; "Czy społeczeństwo polskie w dobie oświecenia regulowało liczbę dzieci w rodzinach?", *Roczniki Dziejów Społecznych i Gospodarczych*, vol. 51/52, 1990/1991, p. 39-40.

<sup>29</sup> KUKLO, C.; "Dzieci nieslubne i podrzutki ...", p. 313; 6% les enfants illégitimes à Gdansk 1739-1744 (55 000 habitants) - BASZANOWSKI, J.; *Przemiany demograficzne w Gdansku w latach 1601-1846 w świetle tabel ruchu naturalnego ludności*, Gdansk 1995, p. 236-241; 12-15% à Poznan 1800-1805 (9 500 habitants) - KEDELSKI, M.; *Rozwoj demograficzny Poznania w XVIII i na początku XIX wieku*, Poznan 1992, p. 144.

<sup>30</sup> KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 205-211.

formations sociales, des changements effectifs dans le domaine de la mortalité et des mœurs. Cependant, il semblerait que l'explication des causes de la modération de la procréation chez les couples mariés aurait été incomplète si l'on ne s'était pas posé encore une question, sans doute la plus importante: le façon dont les femmes mariées considéraient un prochain accouchement.

Étant donné l'insalubrité des conditions de vie urbaine dans laquelle étaient vécus une grossesse et un accouchement, le faible avancement de la médecine, chaque femme éprouvait un sentiment de peur et d'angoisse face à l'idée de son décès éventuel et de celui de son enfant. Les ouvrages occidentaux, mieux argumentés, nous font savoir que 5-8 sur 100 femmes mouraient en couches<sup>31</sup> et 10-12 décès pour 1000 naissances<sup>32</sup>. Dans une des annonces de la presse métropolitaine nous retrouvons la caractéristique suivante des accouchements: "Puisqu'il arrive souvent des accidents malheureux aux enfants, tels une fausse couche, un accouchement long et pénible, la mort dans le sein de la mère, une maladie prolongée, la mort..."<sup>33</sup>. Les registres de la paroisse de la Sainte-Croix de Varsovie dénotent le taux de 8,3% de décès des femmes mortes pendant l'accouchement ou en couches<sup>34</sup>. Il semble pourtant être plus élevé car les femmes mortes en période féconde (16-50 ans) n'étaient pas toutes mariées. Dès le début du mariage, la vie de la femme se résume à une succession de grossesses, des accouchements plus ou moins douloureux et à la mort éventuelle du nouveau-né en couche ou post-accouchement. Malgré l'évolution des comportements sexuels de l'époque, la femme n'évitait pas une grossesse sans prendre en considération l'avis de son époux. L'un des médecins provinciaux du XVIIIe siècle, Jozef Rozanski (l'auteur d'ouvrage "*Sztuka babienia-L'art d'accoucher*") fut prié par une paysanne d'intervenir pour „qu'il ne soit plus question pour elle d'avoir d'autres enfants"<sup>35</sup>. Pareilles demandes sont surprenantes au sein de la population paysanne qui est plus conservatrice jusqu'à devenir hostile à tout changement des mœurs et de la culture érotique, alors que leurs apparitions dans une grande agglomération telle que Varsovie n'étonnait pas.

Certaines femmes pratiquaient la contraception elles-mêmes, en essayant, malgré l'acte sexuel accompli, de ne pas permettre la fécondation. C'est peut-être

---

<sup>31</sup> BIDEAU, A.; "Accouchement <naturel> et accouchement à <haut risque>", *Annales de Démographie Historique*, 1981, p. 54; PERRENOUD, A.; "Surmortalité féminine et condition de la femme (XVIIe-XIXe siècles). Une vérification empirique", *Annales de Démographie Historique*, 1981, p. 99

<sup>32</sup> PERRENOUD, A.; "La mortalité", en BARDET, J.-P. et DUPÂQUIER, J. (eds.) *Histoire des populations de l'Europe* ..., p. 294.

<sup>33</sup> „Gazeta Warszawska”, 1787, nr 49.

<sup>34</sup> WOZNIEWSKI, Z., ROSE, A.; "Przyczyny zgonow w księgach metrykalnych parafii Sw. Krzyża w Warszawie w r. 1799", *Polski Tygodnik Lekarski*, vol. 17, 1962, nr 39, p. 1524.

<sup>35</sup> ROZANSKI, J.; *Sztuka babienia*, Warszawa 1786, p. XII.

ainsi qu'il faut interpréter la mention de Haur: "qu'après le jeu efficace avec Vénus, il faut toujours se calmer, rester allongé en silence, ce qui concerne surtout les femmes pour qu'elles gardent mieux en elles la semence"<sup>36</sup>. La plupart des femmes pratiquaient des méthodes contraceptives de leurs propres initiatives, en utilisant des tampons intravaginaux à l'insu de leurs maris ou autres partenaires. D'autres, plus courageuses n'hésitaient pas à partager leurs préoccupations intimes avec leurs maris ou partenaire sexuel, s'évertuant à les convaincre d'avoir recours au coït interrompu. Plus libertins et plus audacieux dans leurs relations sexuelles, d'autres couples pratiquaient le coït anal. Et c'est justement, le Siècle des Lumières qui nous révéla que de telles pratiques avaient cours, entre autre, dans les rapports conjugaux. En 1792, Tymoteusz Szczurowski revendiqua la peine de mort à l'encontre de couples sodomites<sup>37</sup>. Le fait que J. Tazbir compte le coït anal parmi les déviations sexuelles de l'époque n'empêche pas de constater que celui-ci peut avoir une explication rationnelle comme une des pratiques contraceptives<sup>38</sup>.

Malgré le recours aux moyens contraceptifs, la fécondabilité des femmes ne signifiait aucunement que chaque grossesse aboutissait à un accouchement. Celles qui voulaient l'interrompre disposaient d'une gamme variées de remèdes abortifs. De façon générale, ces remèdes se départageaient en deux catégories distinctes: les herbes et les produits chimiques. Nous en retrouvons les racines au Moyen Age: la loi donnée par l'Académie de Cracovie en 1433 (!) interdisait la fabrication des poisons et des médicaments qui provoquaient l'expulsion du fœtus<sup>39</sup>. A ce propos nous citons le traité de botanique de Syreniusz (publié à Cracovie en 1613) dans lequel certaines plantes et herbes médicinales étaient signalées par des annotations spécifiques<sup>40</sup>. Chez Haur, nous retrouvons même des prescriptions médicales d'herbes servant à provoquer les menstruations chez la femme<sup>41</sup>. La jurisprudence de l'époque nous instruit également de procès intentés à l'encontre de femmes enceintes pour pratiques de sorcelleries et infanticides, ces dernières ayant eu recours à des moyens abortifs chimiques et végétaux<sup>42</sup>. Il me semble que les Varsoviennes avaient une situation privi-

---

<sup>36</sup> HAUR, J. K.; *opus. cit.*, p. 200.

<sup>37</sup> SZCZUROWSKI, T.; *Rozmowy duchowne, wyjęte z księgi prawa kanonicznego*, Suprasl 1792, p. 17.

<sup>38</sup> TAZBIR, J.; "Staropolskie dewiacje obyczajowe", *Przegląd Humanistyczny*, vol. 29, 1985, nr 7/8, p. 17.

<sup>39</sup> KOLACZKOWSKI, J.; *Wiadomości tyżące się przemysłu i sztuki w dawnej Polsce*, Kraków 1888, p. 130.

<sup>40</sup> SYRENIUSZ, SZ.; *Zielnik*, Krakow 1613, p. 1222, 1520, 1524.

<sup>41</sup> HAUR, J. K.; *opus cit.*, p. 434-435.

<sup>42</sup> BARANOWSKI, B.; *Procesy czarownic w Polsce w XVII i XVIII wieku*, Lodz 1952, p. 129-130; KAMLER, M.; *opus cit.*, p. 177-178; HAUR, J. K.; *opus cit.*, p. 436.

légée dans le sens où elles avaient accès à des moyens chimiques d'avortement. Elles pouvaient bénéficier de l'aide de vingt-deux pharmaciens, sans compter la multitude de médicament ("faiseurs de miracle") locaux ou bien de passage<sup>43</sup>. Ces derniers étaient prêts à leur procurer n'importe quel provoquant l'avortement, moyennant une certaine somme d'argent<sup>44</sup>. L'abus de ces moyens menait souvent à des conséquences tragiques. Le fait est notoire que la femme de magnat Szczesny Potocki, Jozefina Amelia née Mniszech, était morte pour avoir pris un remède supposé entraîner l'avortement<sup>45</sup>. Le surdosage des remèdes analogues a aussi provoqué la mort d'une maîtresse de Konstanty Adam Czartoryski, fils d'Isabelle et d'Adam Kazimierz<sup>46</sup>.

Varsovie, comme toute autre grande ville européenne, connaissait le phénomène d'abandon de nouveau-nés et bébés. Cela était considéré comme étant un régulateur du taux de natalité et de croissance démographique<sup>47</sup>. Malheureusement, nos connaissances sont dans ce domaine très limitées. Jusqu'à présent, l'histoire des enfants abandonnés n'a pas été relatée de façon exhaustive. Nos propres observations du milieu citadin du XVIIIe siècle ont démontré une nette corrélation entre la croissance du nombre d'enfants abandonnés et celui des diverses catastrophes naturelles auxquelles survécurent les habitants de Varsovie<sup>48</sup>. Nous pouvons affirmer sans l'ombre d'un doute que la majeure partie des enfants, victimes d'abandon, était le fruit de rapports conjugaux. Les quelques informations relatives à l'âge de ces enfants (environ 2-3 ans selon les actes de baptême de la paroisse de la Sainte-Croix) nous permettent de croire qu'il s'agissait plutôt d'une descendance légale. D'après le sexe de 300 enfants abandonnés et baptisés dans la paroisse dans les années 1750-1777, nous notons avec circonspection un nombre plus élevé de filles abandonnées que de garçon (90 enfants de sexe masculin contre 100 de sexe féminin). Tous ces cas d'abandon de nouveau-nés et de bébés étaient plus fréquent au printemps (avril) ainsi qu'en automne (septembre et novembre). Le taux de mortalité très élevé des enfants abandonnés, c'est-à-dire qu'un quart des enfants survivaient à l'abandon et étaient recueillis dans un établissement spécial –Hôpital de l'Enfant Jésus– prouve que l'aspect démographique dans l'histoire de ces enfants prime sur l'aspect moral et psychologique.

<sup>43</sup> AGAD, WE 1430, f. 20-22v.

<sup>44</sup> En ce qui concerne les données supplémentaires, voir KUKLO, C.; "Czy społeczeństwo polskie ...", p. 45-46; KONARSKI, K.; *Warszawa w pierwszym jej stołecznym okresie*, Warszawa 1970; LYSKANOWSKI, M.; *Medycyna i lekarze w dawnej Warszawie*, Warszawa 1980, p. 236.

<sup>45</sup> Polski Słownik Biograficzny, vol. 27, p. 741.

<sup>46</sup> KUCHARCZYK, Z.; *Milosc staropolska. Wzory – uczuciowosc – obyczaje erotyczne XVI-XVIII wieku*, Lodz 1982, p. 276.

<sup>47</sup> WYROBISZ, A.; *opus cit.*, p. 312-313.

<sup>48</sup> KUKLO, C.; "Czy społeczeństwo polskie ...", p. 47-51.

En analysant ces attitudes anti-natalistes de la société polonaise pre-industrielle, il est impossible de contourner les cas d'infanticide qui, jusqu'à présent n'avaient pas été mentionnés dans l'histoire. Les études actuelles prouvent que les mères infanticides étaient pour la plupart des domestiques célibataires, éloignées de leur famille et également délaissés par le père de l'enfant. Selon M. Kamler, les motifs de leur comportement étaient d'ordre psychologique, émotionnel et économique, autrement dit la crainte de ne pouvoir subvenir financièrement aux besoins de l'enfant<sup>49</sup>. Dans les dossiers du Grand Maréchal de la Couronne et du Département de la Police on a trouvé seulement trois dépositions officielles liées à l'infanticide dans la capitale de la fin du XVIIIe siècle. La première concernait l'affaire d'une Juive, Loja Moskova, arrêtée pour avoir exposé un nouveau-né mort et sûrement non voulu. En effet, elle a quitté son mari Juif après avoir appris qu'il avait déjà une femme. Une autre femme, Marianna Szuligowska, a été accusée d'avoir causé la mort d'un enfant handicapé (1,5 ans), celui de sa fille. Franciszka Rzepecka a été accusée d'avoir étranglé son propre enfant. Malheureusement, nous ne savons rien de plus à ce sujet, aussi est-il difficile de constater si c'était un enfant légal ou hors-mariage. Pour conclure, il faut se référer aux opinions des historiens affirmant que le phénomène de l'infanticide était beaucoup moins fréquent parmi les femmes mariées car celles-ci avaient des possibilités de se débarrasser de la progéniture non-voulue de façon crédible et sûre<sup>50</sup>.

Nos réflexions à propos de la taille de la famille varsoviennes et des pratiques anti-natalistes nous permettent de formuler les conclusions suivantes. La taille de la famille varsoviennne a diminué à travers un peu plus d'un demi-siècle (1740-1799). Si une famille complète comptait une moyenne de sept enfants, elle en comptait cinq, dans une famille fermée. Trente ans plus tard, elle en comptait respectivement 6,8 et 3,8, durant la dernière période saxe.

A Varsovie, parmi la majorité des couples des années 1740-1769, il y avait des familles qui comptaient neuf enfants, ce qui trente ans plus tard équivalait au nombre de sept enfants. L'une des preuves les plus évidentes de la limitation des naissances, au temps du roi Stanislaw Poniatowski était, d'un côté, la baisse de fécondité durant les cinq premières années de mariage et, d'un autre côté, la précocité de la fin du cycle procréatif, ce qui est considéré comme étant loin de seuil de capacités procréatives réelles de la femme. L'analyse des données statistiques présentées ci-dessus démontre plus que n'explique les mécanismes de régulation des naissances dans les familles varsoviennes. Néanmoins, les informations provenant de multiples sources

---

<sup>49</sup> KAMLER, M.; *opus. cit.*, p. 179-180.

<sup>50</sup> KUKLO, C.; "Czy społeczeństwo polskie ...", p. 52-53.

prouvent clairement que non seulement l'ancienne société polonaise connaissait mais également faisait consciemment appel à différentes méthodes contraceptives ou abortives dans le but de réduire le nombre de descendance.

Nous citons ici quelques-unes de ces méthodes: moyens contraceptifs, interruptions de grossesse, abandon de nouveau-nés jusqu'à l'infanticide. Nous constatons l'existence d'un lien étroit entre le renforcement des pratiques anti-natales menant à la réduction de la taille de la famille, et celui de l'aggravation des conditions de vie dans une grande ville pré-industrielle suite à l'explosion démographique de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une famille peu nombreuse survivait aux périodes difficiles, plus facilement qu'une famille urbaine nombreuse touchée par les changements de la conjoncture économique et exposée à diverses crises.

Les transformations qui se sont opérées, durant le Siècle des Lumières, dans la mentalité des habitants de Varsovie constituent un facteur d'influence non négligeable. Le non-conformisme aux règles morales de l'Église, les modifications apportées au mode de vie et à l'éthique de l'époque comme les retards de baptêmes des enfants et la multiplication des naissances hors-mariage provoquaient un revirement des comportements procréatifs des couples. Ces nouvelles attitudes étaient rapidement et volontiers adoptées par les femmes, surtout qu'un rythme de fécondité naturelle ne leur assurait que fatigue physique et psychique suite à des grossesses consécutives.

Le présent article n'épuise pas du tout le sujet, de là notre espoir que des recherches postérieures éclairciront la problématique des structures de la famille dans l'ancienne Pologne, que ce soit une population citadine ou bien villageoise, dans une région ou une autre.

Tableau 1:  
Varsovie au XVIII<sup>e</sup> siècle: répartition des fiches des familles reconstituées par grandes catégories

Période de mariage	Familles achevées (MF)			Total	Familles ouvertes (MO)
	MF 1	MF 2	MF 3		
1740-1769	147	257	255	659	183
1770-1799	234	319	289	842	221
1740-1799	381	576	544	1501	404

Source: KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 49.

Tableau 2:  
Varsovie au XVIII<sup>e</sup> siècle: nombre moyen de naissances par famille achevées selon l'âge au mariage de la femme (familles de type MF 1 et MF 2)

	Age au mariage de la femme					Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-	
1740-1769						
Familles avec naissances	5,8	5,6	4,4	3,5	2,3	5,0
Y compris familles sans naissances	5,4	5,2	3,7	2,9	1,1	4,2
1770-1799						
Familles avec naissances	4,7	4,0	3,0	2,8	1,8	3,8
Y compris familles sans naissances	3,9	3,5	2,1	1,9	0,7	2,8

Source: KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 189-190.

Tableau 3:  
Varsovie au XVIII<sup>e</sup> siècle: nombre moyen de naissances par famille complètes selon l'âge au mariage de la femme (familles de type MF 1, MF 2 et MF 3)

	Age au mariage de la femme						Total
	15-19	20-24	25-29	30-34	35-	Inconnu	
1740-1769							
Familles avec naissances	8,9	7,3	6,2	4,7	2,8	7,4	7,1
Y compris familles sans naissances	8,6	7,2	5,2	3,7	1,2	6,1	6,1
1770-1799							
Familles avec naissances	8,1	6,8	5,6	5,4	2,2	8,2	6,8
Y compris familles sans naissances	8,1	6,7	5,3	2,8	0,9	7,2	5,8

Source: KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 192-193.

Tableau 4:  
Varsovie au XVIII<sup>e</sup> siècle: nombre moyen de naissances selon l'âge au mariage de la femme et la durée du mariage (familles de type MF 1 et MF 2)\*

Age au mariage de la femme	Durée du mariage									
	0-4		5-9		10-14		15-19		20-24	
	1740-1769	1770-1799	1740-1769	1770-1799	1740-1769	1770-1799	1740-1769	1770-1799	1740-1769	1770-1799
15-19	2,3	2,0	2,0	1,8	1,8	1,6	1,1	1,2	0,5	0,3
20-24	2,3	2,1	1,9	1,7	1,5	1,4	1,1	0,2	0,2	-
25-29	1,9	1,8	1,6	1,2	0,9	0,5	0,4	-	0,1	-
30-34	1,8	1,2	1,1	1,1	0,7	0,5	-	1,5	-	-
35-39	1,4	1,1	0,8	0,4	0,1	0,2	-	-	-	-
40-44	0,1	0,7	-	-	-	-	-	-	-	-

\* Ont été éliminées les familles dont la durée d'union n'a pas atteint 5 années.

Source: KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 203.



Tableau 5:  
Varsovie au XVIII<sup>e</sup> siècle: comparaison des intervalles moyens entre  
naissance dans les familles de 6 enfants et plus

Période de mariage	Intervalles en mois						
	1-2	2-3	3-4	4-5	aad	ad	d
1740-1769	22,3	23,9	23,3	24,3	25,6	27,1	32,4
1770-1799	22,6	25,7	23,5	25,1	25,3	27,3	29,3

Source: KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 217.

Tableau 6:  
Varsovie au XVIII<sup>e</sup> siècle: Quotients de naissances/mariages et naissances/décès ainsi que la  
structure de sexe des nouveau-nés baptisés dans la paroisse de Sainte-Croix

Années	Quotients		Nombre des hommes pour 100 femmes
	naissances/mariages	naissances/décès	
1700-1709	3,5	0,5	112
1710-1719	3,2	1,3	117
1720-1729	3,5	2,0	111
1730-1739	3,4	1,5	124
1740-1749	3,1	3,0	168
1700-1749	3,3	1,2	126
1750-1759	3,9	2,6	109
1760-1769	3,7	2,1	99
1770-1779	4,6 a	1,6 a	108 a
1780-1789	5,2 b	1,7 b	104 b
1790-1799	5,0	1,1	105
1750-1799	4,5 c	1,6 c	105 c
1700-1799	4,2 c	1,5 c	109 c

a – pour années 1770-1777; b – pour années 1783-1789; c – sans années 1778-1782 .

Source: KUKLO, C.; *Rodzina w osiemnastowiecznej ...*, p. 33, 35.